

Bilan succinct du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du collège s'est réuni le lundi 23 avril 2018, précédé de la Commission permanente. Plusieurs questions ont été traitées : compte financier 2018, modifications marginales du règlement intérieur et de celui du service d'hébergement...

L'analyse du compte financier a permis de faire le constat de la bonne santé financière du collège, mais de la diminution des réserves. Mme Falaise, adjointe-gestionnaire, a également fait remarquer que l'augmentation du nombre de personnes (enfants et adultes) prenant leur repas au collège était significative, signe que le travail sur la qualité des repas qu'elle avait engagé portait ses fruits. En tant que parents nous en sommes conscients et remercions l'ensemble des acteurs du collège engagés dans cet effort. Nous n'oublions pas que c'est la mobilisation conjointe de l'équipe de direction du collège et des parents fcpe qui avait permis d'obtenir que le collège obtienne de nouveau l'autorisation de faire la cuisine dans ses locaux plutôt que de réchauffer des plats réalisés en liaison froide.

La modification du règlement intérieur a entre autres permis d'intégrer une demande des parents, à savoir qu'il soit notifié que tout délégué de classe élève dont le comportement poserait gravement problème au collège pourrait être démis de ses fonctions sur décision du Chef d'établissement.

Des représentants du SDIS 45 (Service départemental d'intervention et de secours) sont venus présenter la formation IPCS (Intervention de prévention aux comportements qui sauvent) dont vont bénéficier 108 élèves du collège et l'ensemble des adultes du collège (l'ensemble des personnels et les parents représentants aux Conseils de classe et au CA volontaires). Pour les élèves la formation aura lieu le 23 mai et pour les adultes le 22 juin. **Cette journée du 22 juin sera banalisée et l'accueil des élèves ne sera pas assuré.** Il s'agit que le collège soit en mesure de réagir au mieux lors d'une situation de crise quelle que soit sa nature.

La journée du 6 juillet sera également banalisée, avec accueil possible des élèves volontaires, afin de préparer la rentrée de septembre.

Parmi les questions diverses, nous avons évoqué la question du comportement des personnes venant chercher leur(s) enfant(s) à la sortie des classes (12h et 16h45 principalement). Le Conseil d'Administration a été unanime pour souligner les risques que certains comportements faisaient peser sur la sécurité des enfants. Il a donc été demandé à Mme Constantin, représentante de la mairie, de faire en sorte que la police municipale verbalise les contrevenants.